

LE DÉPISTAGE PAR VOTRE INFIRMIER(E) LES TESTS ANTIGÉNIQUES

Pour qui ?

Les tests antigéniques sont destinés :

- En priorité à toutes les personnes symptomatiques et à celles présentant au moins un facteur de risque dont le début des symptômes remonte à 4 jours ou moins
- Aux personnes asymptomatiques (hors «cas de contact» ou personnes détectées au sein d'un cluster) dans le cadre de dépistage collectifs ciblés comme dans les établissements d'enseignement supérieur, les aéroports, dans les EHPAD pour le personnel ...

Votre infirmier(e) est là pour vous :

Mettre en place des organisations dans le strict respect de sécurité pour éviter tout risque de contamination.

Orienter vers la meilleure prise en charge en fonction des résultats.

Expliquer les conséquences d'un test positif ou négatif.

À savoir :

Si vous avez des symptômes :

Appelez votre médecin

Pensez à bien prévenir les professionnels de santé afin d'optimiser les mesures nécessaires pour éviter tout risque de contamination

Restez chez vous pour éviter tout risque de contamination et respectez les gestes barrières

**Prenez
soin de vous
et continuez
à vous
soigner !**